

Huissier de justice

Par **x59**, le **09/11/2014** à **10:19**

Bonjour j'aimerais exercer ce métier, et je voulais savoir dans quelles matières il fallait être bon, pour passer en M2.

dans mon cas je suis bon en droit des contrats, et procédure civile.

Mais je voulais savoir si le droit des biens était important car dans cette matière je ne suis pas vraiment bon

Par **Herodote**, le **09/11/2014** à **20:34**

Bonsoir,

Il n'est pas indispensable d'avoir un M2 pour faire ce métier, mais de faire (il me semble), deux ans de stage dans un cabinet d'huissier et puis de passer un examen professionnel (si réussi, il est possible de devenir clerc d'huissier, puis huissier (pour cela, il faut acquérir des parts dans une étude d'huissier)).

Si tu souhaites faire un M2 de spécialisation malgré tout, le mieux je pense serait de faire un M2 type Contentieux ou encore mieux, Financement/recouvrement.

Les matières essentielles je crois sont (liste peut-être non exhaustive, certaines n'étant vues qu'en M1 ou M2), la procédure civile, la procédure civile d'exécution (voies d'exécution), le droit des sûretés, tout ce qui concerne le crédit (avec notamment du droit de la consommation, surendettement...), le droit des procédures collectives, etc. Le droit des contrats est une matière importante bien sûr (elle l'est partout à vrai dire).

L'avantage est que les matières étudiées sont utiles, en dehors même de la fonction d'huissier, donc suivre cette voie n'est pas nécessairement risqué (moins qu'un Master notarial par exemple).

Exemple d'un bon M2 pour suivre cette voie à Bordeaux : http://www.u-bordeaux.fr/formation/PRMMDPRIO_226/master-mention-droit-prive-m2-specialite-professionnelle-droit-du-financement-et-du-recouvrement

Mais je suis sûr qu'il en existe d'autres, équivalents dans de nombreuses facs.

Avoir fait des stages de découverte en cabinet d'huissier est un plus pour candidater dans ce genre de M2. De plus, conseil d'ordre général, s'il s'avère qu'un M2 t'intéresse en particulier, il vaut mieux aller dans la fac en question en M1 pour multiplier ses chances d'être accepté.

Par **Poussepain**, le **10/11/2014** à **00:22**

Bonjour,

Pour être Huissier de justice il faut passer l'examen professionnel d'Huissier de Justice qui se prépare en 2 ans à l'Ecole national de Procédure (environ 30 pour cent de réussite à l'examen). La formation se fait en parallèle d' un stage obligatoire d'une même durée en étude d'huissier.

L'école est accessible dès le M1 mais vous comprenez qu'un M2, a fortiori spécialisé permet :

- d'avoir un meilleur niveau au concours
- de trouver plus facilement un stage.

En pratique pour pallier un échec à l'examen d'HJ, les candidats préparent aussi au sein de la même école le diplôme de clerc expert.

Comme il s'agit d'un office ministériel il faut en plus acheté une étude ou des parts dans une étude. Plus récemment a été crée le statut d'Huissier salarié.

Sur le plan des matières, le classique triptyque droit des biens, des personnes et des obligations est bien sûr fondamentale.

Ensuite la maîtrise des procédures (civile, pénale, administrative) et des voies d'exécutions constitue le coeur du métier.

Il faut également connaitre les procédure qui influent sur l'exécution, c'est à dire les procédures collectives et celle de surendettement.

Enfin les baux commerciaux, les instruments de paiement et du crédit, les suretés sont très utiles.

Il faut également avoir des notions dans toutes les autres matières, le programme de l'examen est très large. Je vous conseil de vous rendre sur le site de l'ENP.

Par **SPICY**, le **20/10/2015** à **16:27**

Bonjour ,

quels sont les facs qui ont un master 2 pour devenir Huissier de justice ?

Par **bulle**, le **20/10/2015** à **21:30**

Bonjour,

Les M2 contentieux qu'on retrouve dans toutes les facs quasiment sont tout à fait adaptés.

Par **Visiteur**, le **04/12/2015** à **14:10**

Bonjour,

Je reviens sur cette discussion, étant de plus en plus intéressée par cette profession.
Je voudrais savoir s'il est plus compliqué de trouver le stage de deux ans sans expérience préalable dans ce milieu. Pour ma part je n'ai de l'expérience que dans le notariat jusqu'ici. C'est des actes mais tout à fait les mêmes, donc ça devrait me resservir si je fais un stage dans ce milieu je suppose, non ?